

Annexe A – Terminologie relative à la gestion du matériel

Vérification : Inspection ou examen d'une organisation, d'un système, d'un processus ou d'un produit.

CBN : Canadian Bank Note Company Limited, l'entreprise qui fabrique et entrepose nos passeports.

Dénombrement périodique : Processus de vérification de l'inventaire par lequel de petites parties de l'inventaire sont dénombrées à une fréquence préétablie, en fonction d'un calendrier continu.

Inventaire : Articles conservés dans des lieux d'entreposage, y compris le matériel en réparation ou en cours d'approvisionnement.

Contrôle des stocks : Inventaire du matériel au moyen de méthodes et de procédures reconnues de comptabilité et de gestion du matériel.

Gestion du cycle de vie : Gestion efficace et efficiente des biens couvrant l'ensemble des éléments homogènes, de l'identification d'un besoin à l'élimination et au remplacement d'un bien acquis pour combler un besoin. Les phases de la gestion du cycle de vie comprennent l'évaluation des besoins, l'analyse des options, la planification de l'acquisition, l'acquisition, l'exploitation, l'utilisation et l'entretien, ainsi que l'élimination et le remplacement.

Matériel : Tous biens meubles acquis par Sa Majesté du chef du Canada, à l'exception de l'argent et des dossiers.

Gestion du matériel : Toutes les activités nécessaires pour acquérir, posséder, utiliser et éliminer le matériel, comprenant également l'idée d'atteindre une plus grande efficacité au cours du cycle de vie des biens mobiliers.

Zone d'accès réservé : Salle de production ou salle sécurisée, telle que définie par les normes de la Direction des logements et de la sécurité corporative de Passeport Canada (PPTC). PPTC utilise ces endroits lorsque du matériel classifié « secret » doit être entreposé ou manipulé.

Coffre de sécurité : Lieu de rangement de biens classifiés entièrement fermé et conçu pour résister à la force et à des agressions indétectables sur les six (6) côtés; p. ex. coffre-fort, armoire de sûreté, coffret de sûreté, chambre forte, chambre forte démontable ou pièce sécuritaire 1 ou 2¹.

Prise d'inventaire : Procédure utilisée pour compter et faire concorder les stocks réels avec les registres manuels ou automatisés des comptes de stocks. Elle vise à corriger les écarts et à mettre à jour les registres informatiques et manuels concernant le solde, l'identification, l'état et l'emplacement du matériel en stock.

¹ GRC, Guide de sécurité matérielle – Publication de l'organisme-conseil, G1-029, révisé en avril 2006, p. 2.